



Association Les 3 Maisons
Square du Pont des Fées
49150 Baugé en Anjou
☎ 02 41 89 84 00
accueil@les3maisons.org

ACCUEIL DE LOISIRS

Le Pré des Capucins
Route de Pontigné
49150 Baugé en Anjou
☎ 02 41 84 80 00 (6/13 ans)
☎ 02 41 84 80 02 (3/5 ans)



Association Galipette
8bis rue de la Croix Verte
49150 Baugé en Anjou
☎ 02 41 82 32 27
clmgalipette@orange.fr

RENOUVELLEMENT ACCUEIL DE LOISIRS

- Attestation du quotient familial pour les allocataires MSA Maine & Loire
- Si nouveaux vaccins : copies vaccinations
- Attestation d'assurance, responsabilité civile. **VALABLE jusqu'au** _____
- Adhésion obligatoire : 3 € / an par famille, à régler à la première inscription.
- Paiement à la réservation

Dossier à déposer à l'Association Les 3 Maisons, square du Pont des Fées à Baugé

Ou par mail : accueil@les3maisons.org



Avec la participation financière de Baugé en Anjou, la Caf et la MSA au fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Adhésion 2021 - 2022



Association Les 3 Maisons

Square du Pont des Fées – Baugé
49150-Baugé-en-Anjou
Tel : 02.41.89.84.00

Adhésion

L'adhésion à l'association Les 3 Maisons est familiale. Sa validité va du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Nom* : Prénom* :

Adresse :

Complément :

Code postal : Commune :

Téléphone(s) :

Courriel : @

Le montant de l'adhésion est de **3 € par famille**.

Composition familiale (personnes vivant sous le même toit) :

Inscription Secteur Jeune ?

Prénoms :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Règlement Par chèque En espèces Paiement au 1^{er} janvier 2022 (accueil loisirs 3/5ans uniquement)

Activités : Accueil de loisirs 3/5 ans Accueil de loisirs 6/13 ans Accueil Jeunes Atelier Écriture
 Banque Alimentaire Cogito Cybercentre Familles Solidarité Haïti Repair Café Arbro'Jeux

Lettre d'information des 3 Maisons

En cochant cette case, j'accepte de recevoir la lettre d'information des 3 Maisons. Je peux à tout moment demander ma désinscription en bas de la lettre ou en faire part, de préférence par courriel, à l'association Les 3 Maisons.

Traitement des données personnelles (RGPD)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans des fichiers informatisés par **Les 3 Maisons et/ou Galipette** pour la gestion de ses adhérents. La base légale du traitement est relative à **votre inscription, aux activités auxquelles vous participez, à l'envoi de la lettre d'information**. Les données collectées seront **réservées aux 3 Maisons et/ou Galipette** et conservées pendant 2 ans. Elles ne seront pas transmises à d'autres organismes sans votre consentement écrit.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. **Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données ou vous opposer à leur traitement. Pour de plus amples informations sur vos droits**, veuillez consulter le site cnil.fr.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter Les 3 Maisons et/ou Galipette. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

J'ai lu, compris et accepte l'enregistrement des informations portées sur ce formulaire par Les 3 Maisons et/ou Galipette.

Fait à Baugé en Anjou, le :

Signature

* champs obligatoires

Mise à jour juillet 2021



Association Les 3 Maisons
Square du Pont des Fées
49150 Baugé en Anjou
☎ 02 41 89 84 00
accueil@les3maisons.org

ACCUEIL DE LOISIRS

Le Pré des Capucins
Route de Pontigné
49150 Baugé en Anjou
☎ 02 41 84 80 00 / 06 51 79 09 86 (6/13 ans)
☎ 02 41 84 80 02 / 07 82 94 82 15 (3/5 ans)



Association Galipette
8bis rue de la Croix Verte
49150 Baugé en Anjou
☎ 02 41 82 32 27
clmgalipette@orange.fr

REGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Fonctionnement commun

- ✓ L'association fonctionne en année scolaire, un dossier constitué en septembre est valable jusqu'à fin août.
- ✓ Seul un dossier complet permet les inscriptions : N° allocataire CAF 49 ou MSA 49, attestation d'assurance responsabilité civile de l'enfant, renseignements médicaux avec le carnet de vaccination et autorisations (Dossier à retirer aux 3 Maisons et/ou Galipette).
- ✓ **Les réservations se font aux 3 Maisons et/ou Galipette** (durant les vacances scolaires, les réinscriptions se font directement auprès des Directrices des Accueils de Loisirs)
- ✓ **Le paiement se fait à la réservation.**
- ✓ Chèque vacances ANCV accepté.
- ✓ Les Associations remboursent une désinscription, si elle intervient avant la date limite d'inscription. Après cette date, toutes les réservations sont dues, non remboursées, non reportées.
- ✓ Les Associations remboursent 40 % d'une absence sur présentation d'un certificat médical dans les 8 jours suivant l'absence.
- ✓ Le matin et le soir les parents doivent accompagner les enfants à l'animateur pour prendre connaissance d'éventuelles informations : changements de la journée ou pour signaler qu'une autre personne viendra chercher l'enfant (autorisation écrite)...

Nouveauté

- ✓ Afin d'accueillir des enfants en situation de handicap, les associations sont conventionnées avec la CAF de Maine & Loire et perçoivent une aide, permettant un accompagnement spécifique et entraînant une mobilisation plus importante de l'équipe.

Les mercredis

- ✓ Les inscriptions se font à la journée ou demi-journée (avec ou sans repas)
- ✓ Réservation avant le jeudi précédent suivant les places disponibles.
- ✓ Annulation avant le jeudi précédent

Les petites vacances scolaires (sauf vacances de Noël)

- ✓ Les inscriptions se font à la journée ou demi-journée (avec ou sans repas)
- ✓ Réservation ou annulation : 15 jours avant.
- ✓ Après la date limite de réservation, inscription auprès des Directrices, suivant les places disponibles

L'été

- ✓ Les inscriptions se font uniquement à la journée pour les 6/13 ans et à la journée ou demi-journée (avec ou sans repas) pour les 3/5 ans.
- ✓ Réservation un mois avant
- ✓ Réinscription possible durant l'été, si le dossier est fait et suivant les places disponibles

Les horaires : de 7h30 à 18h30

Accueil échelonné de 7h30 à 9h – Accueil 9h à 12h - Repas - 12h à 13h30 - Accueil de 13h30 à 17h - Départ échelonné de 17h à 18h30



Association Les 3 Maisons

Square du Pont des Fées – Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
Tel : 02.41.89.84.00

Association Galipette

8bis rue de la Croix Verte - Baugé
49150 Baugé-en-Anjou
Tel : 02.41.82.32.27



TARIF au 1^{er} juillet 2021

Barème habitant Baugé en Anjou et régime général CAF ou Régime Agricole MSA 49

QF	de 0 à 300 €	301 à 450	451 à 600	601 à 900	901 à 1200	1201 à 1500	1501 à 2000	+ de 2000
½ journée sans repas	1.20	1.68	2.52	3.78	4.15	4.36	4.58	4.81
½ journée avec repas	4.00	4.48	5.32	6.58	6.95	7.16	7.38	7.61
Journée de 9h à 17h (repas compris)	5.20	6.16	7.84	10.36	11.10	11.52	11.96	12.42

Se rajoute à ce tarif l'accueil-départ échelonné :

Entre 7h30 à 9h & entre 17h et 18h30 : 30 cts /demi-heure

Autres Barèmes	½ Journée sans repas	½ Journée avec repas	Journée de 9h à 17h
Allocataire CAF / MSA49 et Hors Baugé en Anjou (sauf QF < 600 €)	Supplément de 2 €	Supplément de 2 €	Supplément de 4 €
Non Allocataire CAF/MSA49 & Habitant Baugé en Anjou (sauf QF < 600 €)	7,00 €	9,80 €	16,80 €
Non Allocataire CAF/MSA49 & Habitant hors Baugé en Anjou (sauf QF < 600 €)	10,00 €	12,80 €	22,80 €

Se rajoute à ce tarif l'accueil-départ échelonné :

Entre 7h30 à 9h & entre 17h et 18h30 : 30 cts /demi-heure

N.B. : pour les familles allocataires CAF sans QF connu : barème "plus de 2000 €"

↪ Retard le soir : Pour un retard exceptionnel, les parents doivent prévenir l'accueil de loisirs.

Si retard non signalé, une pénalité de 1.50 € par ¼ d'heure sera appliquée.

↪ Retard de paiement : Si après la seconde relance, pas de paiement dans la journée,

l'enfant ne sera pas accepté la prochaine fois.